

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT N° 7
du 25 juin 2025

Réuni le : 25 juin 2025

Heure de début de séance : 18 h 00 Heure de fin de séance : 19 h 30

	NOM PRÉNOM	QUALITÉ
Présidente de séance	Madame Dalila MESSEGHM	Proviseure du LFIB
Secrétaire de séance	Madame Sasa CHAUVET	Secrétaire de direction
Secrétaire adjointe de séance	Madame Claire SALMON-BESNARD	Représentante des enseignants du 1er degré

Nombre de membres présents

Voix délibérative : 15

Quorum : 10

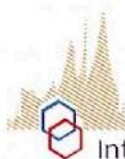
Nombre de membres présents

à titre consultatif : 5

Le procès-verbal de la séance du 30/05/2025 est approuvé refusé








Excusée

Excusé



Conseil d'Établissement
Le mercredi 25 juin 2025 à 17h00 en salle polyvalente

Prénom-NOM	Statut de membre	Signature
Mme Dalila MESSEGHEM	Proviseure (Présidente)	
Mme Lise TALBOT-BARRÉ	COCAC	
Mme Magosha FREQUELIN	Attachée de coopération pour le français	
Mme Chamila BALBOLIA	Proviseure adjointe	
M. Blaise FENART	Directeur des classes primaires	
M. Christophe MONIER	Directeur Administratif et Financier	
Mme Fabienne FAURE	Conseillère Principale d'Éducation	
Mme Claire SALMON-BESNARD	Représentante des enseignants du primaire (Titulaire)	
Mme Katie WILKINSON	Représentante des enseignants du primaire (Titulaire)	
Mme Radia CHAABA	Représentante des enseignants du primaire (Suppléante)	
M. Grégoire FISCHER	Représentant des enseignants du primaire (Suppléant)	
Mme Audrey YENSUDCHAI	Représentante des enseignants du secondaire (Titulaire)	
Mme Laurence BARRET	Représentante des enseignants du secondaire (Titulaire)	
M. Sébastien BUFFE-BERLIOZ	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
M. Loris CAMPAN	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
M. Georges GONÇALVES	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
M. Jean-Sébastien RAVON	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
Mme Chuanphit KHAMDEE	Représentante des personnels non-enseignants (Titulaire)	
M. Chaneak CHUERPHAN	Représentant des personnels non-enseignants (Suppléant)	

Mme Catherine BARBIER	Représentante des parents (Titulaire)	
Mme Solène LE DOZE	Représentante des parents (Titulaire)	
M. Patric RENAULT	Représentant des parents (Titulaire)	
M. Grégory PLACÉ	Représentant des parents (Titulaire)	
M. Abel TALBI	Représentant des parents (Suppléant)	
Mme Kanokporn DELPECH	Représentante des parents (Suppléante)	
Mme Siline NG	Représentante des parents (Suppléante)	
Mme Florence BODIER	Représentante des parents (Suppléante)	
M. Clément RODET	Représentant des élèves (Titulaire)	
M. Tyme SUTTISOM	Représentant des élèves (Titulaire)	Tyme
Mme Fantine COQUILLE	Représentante des élèves (Suppléante)	
M. Arsène LECOINTRE	Représentant des élèves (Suppléant)	
Membres de voix consultatives		
M. Guillaume CARIO	Coordinateur délégué de l'AEFE, Chef du secteur Asie et Pacifique	
M. Fabien DEBUTTE	Adjoint au Chef du secteur ASIE	
Mme Carole JOSSE	Consule de France	
Mme Chananao VARUNYOU	Provisure thaïe	
M. Isadore REAUD	School Manager	
M. Claude BAUCHET	Conseiller Consulaire	
M. Christian CHEVRIER	Conseiller Consulaire	
M. Eric MINE	Conseiller Consulaire	
M. Marc LAVAL	Conseiller Consulaire	Excusé
M. Mathieu RAYNAUD	Président du Bureau de l'APE	
Mme Nadia ALTAMIRANO PANZANI	Membre du Bureau de l'APE	

1) Désignation du secrétaire de séance

Madame Sasa CHAUVET est désignée secrétaire de séance. Madame Claire SALMON BESNARD est désignée comme secrétaire de séance adjointe.

2) Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du Procès-verbal du CE n° 6 du 30 mai 2025
4. Structure école/collège/lycée rentrée 2025
5. Coordination et répartition des IMP R25
6. Présentation du projet d'établissement 2025-2028
7. Rapport d'activité de la cheffe d'établissement incluant le bilan des projets 2024-2025, le bilan du CESCE et le bilan de l'orientation
8. Modification du Règlement Intérieur du Secondaire : modification de la grille horaire (durée de la récréation des après-midi)
9. Questions diverses

L'ordre du jour est soumis au vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

3) Approbation du PV du CE du 30 mai 2025

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 30 mai 2025 est soumis au vote.

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

4) Structure école/collège/lycée rentrée 2025

Madame la Proviseure présente la structure arrêtée pour la rentrée 2025. Il convient de noter que les effectifs du secondaire ont augmenté suite aux nouvelles inscriptions et réinscriptions confirmées après une relance ferme auprès des familles impayées. De ce fait, il y aura dès lors 3 divisions en 3ème et en Terminale au lieu des 2 divisions selon la structure présentée au Conseil du second degré le 18 juin.

Niveau	Nombre d'élèves	Nombre de divisions	Moyenne
PS	24	1,5	16,00
MS	28	1,5	18,67
GS	42	2	21,00
CP	97	4,5	21,56

CE1	82	3,5	23,43
CE2	90	4	22,50
CM1	83	3,5	23,71
CM2	88	3,5	25,14
6ème	92	4	23,00
5ème	78	3	26,00
4ème	95	4	23,75
3ème	56	3	18,67
2nde	69	3	23,00
1ère	72	3	24,00
Tle	56	3	18,33
Total	1052	47	22,36

Remarques des représentants des enseignants :

Pour le Primaire :

- Les classes à double niveau sont plus compliquées à gérer pour les enseignants.
- En France, l'école étant gratuite, les classes à double niveau posent moins de problèmes. Cependant, avec l'augmentation annuelle des frais de scolarité et face à la concurrence des autres écoles francophones et bilingues à Bangkok, les classes à double niveau nous feraient perdre en attractivité.

Pour le Secondaire :

- Les enseignants sont satisfaits de l'évolution : trois divisions en 3ème et en Terminale au lieu de deux.
- Il est toutefois souhaitable d'avoir 4 divisions en 5ème, au lieu de 3 avec une moyenne de 26 élèves par classe. Il est nécessaire de prévoir une marge pour pouvoir accueillir de nouveaux élèves en cours d'année. Pour le collège, de nombreuses matières sont organisées en classes entières et non en groupes.

Les représentants des enseignants expriment leur incompréhension quant à la prévision des effectifs. Au début de l'année scolaire, ils avaient été informés d'une baisse des effectifs et d'une éventuelle suppression de divisions. Le lycée rencontrait alors des difficultés à recruter de nouveaux élèves. Aujourd'hui, la Direction présente des effectifs prévisionnels plus élevés que les effectifs réels à la rentrée de septembre 2024 (1024 élèves), ce qui est une bonne nouvelle. En revanche, avec ces effectifs de 1052 élèves, le Primaire compte de nombreuses classes à double niveau et les classes de CM2 avec 25 élèves.

Madame la Proviseure et Monsieur le DAF expliquent que les effectifs peuvent encore évoluer d'ici septembre avec de nouvelles demandes d'inscriptions, le refus de réinscription pour les familles n'étant pas à jour financièrement, ou la réintégration des familles **en situation d'impayé** après leur règlement durant les congés de cet été. **En tout état de cause**, il y a aussi des contraintes liées aux espaces, aux salles de classe et à leur capacité d'accueil. Dans certains établissements, une liste d'attente peut exister. Cependant, la structure pédagogique proposée permettra une bonne marge pour accueillir de nouveaux élèves en cours d'année.

Le Conseil d'établissement est invité à donner un avis sur la structure pour l'année scolaire 2025-2026. Avec l'arrivée de la Proviseure adjointe après l'affichage des résultats du Baccalauréat 2025, le nombre de membres votants est passé à 16.

Contre	Abstention	Pour
5	3	8

5) Coordination et répartition des IMP R25

Madame la Provisseure présente le tableau de répartition des IMP pour la rentrée 2025. Ce tableau a pris en compte les commentaires des représentants des enseignants lors du Conseil du second degré du 18 juin en ce qui concerne la coordination de LVB.

PARCOURS – RÉFÉRENTS/RÉFÉRENTES	NOM	IMP
Contacte égalité filles-garçons	Mme Marie DOYHAMBEHERE	Provisseure adjointe
Parcours avenir	Mme Marie DOYHAMBEHERE	Provisseure adjointe
Parcours d'Éducation Artistique et Culturel	Mme Virginie GALAS	1 IMP
Parcours E3D	Mme Willy-Anne BYACHE	1 IMP
Parcours éducation à la citoyenneté	Mme Joséphine GILLET	CPE
Parcours santé	Mme Perrine VALAYER	1 IMP
Référent numérique	M. Loris CAMPAN	1 IMP
Référente culture	Mme Clémence JACQUOT	1 IMP

COORDINATIONS	ENSEIGNANTS	IMP
Coordination anglais	Mme Nadine SCHREURS	1 IMP
Coordination arts plastiques	Mme Virginie GALAS	
Coordination de la SIB	Mme Amina SEMMOUD	1 IMP
Coordination éducation musicale	M. Ruchakorn EURTIVONG	
Coordination EPS	M. Sébastien BUFFE-BERLIOZ	1 IMP
Coordination LVB I	M. Antoni SABATE	1 IMP
Coordination FLE au secondaire	M. Axel GAUTHIER	

Coordination Histoire-géographie	M. Jean-Sébastien RAVON	1 IMP
Coordination Lettres - LCA	M. Arnaud PIROU-LANGLAIS	1 IMP
Coordination Mathématiques	M. Loris CAMPAN	1 IMP
Coordination Philosophie	M. Alain GOUZY	
Coordination Physique-chimie	M. Georges GONCALVES	1 IMP
Coordination SES	M. Matthieu WATTE	
Coordination SVT	Mme Perrine VALAYER	1 IMP
Coordination Technologie	M. Laurent MOIGNE	1 IMP
Coordination thaïlandais	Mme Sojirat PAIREL	

Le Conseil d'établissement est invité à formuler un avis sur le tableau de répartition des IMP.

Contre	Abstention	Pour
0	0	16

6) Présentation du projet d'établissement 2025-2028

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le nouveau projet d'établissement 2025-2028 a été construit de manière collaborative, avec la participation des personnels, des parents d'élèves et de plusieurs élèves, que Madame la Proviseure tient à remercier pour leur engagement. Cette démarche s'est appuyée sur l'analyse du projet précédent et un diagnostic stratégique global de l'établissement (méthode SWOT).

L'objectif : valoriser les réussites passées tout en définissant de nouvelles priorités pour accompagner les évolutions du LFIB.

Trois axes structurent ce nouveau projet :

- **Axe 1 : Apprendre pour s'exprimer et s'épanouir**
→ Maîtrise du français, plurilinguisme, accompagnement individualisé, innovation pédagogique.
- **Axe 2 : Créer les conditions du bien-être et agir sur le climat scolaire**
→ Formation, sentiment d'appartenance, qualité de vie à l'école, participation des élèves.
- **Axe 3 : Dialoguer avec le monde**
→ Communication externe, partenariats interculturels, ouverture internationale.

Ce projet incarne une vision partagée et ambitieuse pour les trois années à venir, au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves.

Les représentants des parents évoquent l'importance de la communication. Depuis quelques années, la Commission de communication a proposé un projet de travail avec un spécialiste de communication mais cela n'a pas été développé.

Le projet d'établissement 2025-2028 est soumis au vote.

Contre	Abstention	Pour
0	0	16

7) Rapport d'activité de la cheffe d'établissement incluant le bilan des projets 2024-2025, le bilan du CESCE et le bilan de l'orientation

Ce que l'on peut retenir :

L'année 2024-2025 s'est articulée autour de la finalisation du projet d'établissement 2021-2024 et de l'élaboration du nouveau projet 2025-2028, structuré autour de trois axes :

- **Axe 1 : Apprendre pour s'exprimer et s'épanouir**
→ Maîtrise du français, plurilinguisme, accompagnement individualisé, innovation pédagogique.
- **Axe 2 : Créer les conditions du bien-être et agir sur le climat scolaire**
→ Formation, sentiment d'appartenance, qualité de vie à l'école, participation des élèves.
- **Axe 3 : Dialoguer avec le monde**
→ Communication externe, partenariats interculturels, ouverture internationale.

Les éléments clés et les grands projets pédagogiques réalisés sont les suivants :

Les effectifs

- **1 024 élèves** inscrits à la rentrée 2024
- Majorité d'élèves franco-thaïlandais (72,3 %)
- Augmentation continue en élémentaire
- Déploiement de l'accompagnement personnalisé (APC) dans tous les cycles
- Renforcement de **l'inclusion scolaire** (98 PAP, 32 PPRE, etc.)
- Dispositif **FLSco** pour les élèves non francophones : baisse globale (-11 %) des effectifs concernés
- **pHARe** : sensibilisation au harcèlement, cyberharcèlement, actions de prévention

Les liaisons inter-cycles & projets

- Liaison GS-CP et CM2-6e renforcée
- Projets citoyens, égalité filles-garçons, environnement, projets monde (Zéro Déchet, E3D, ambassadeurs en herbe, OCLFM...)
- Valorisation des productions : webradio, spectacles, fêtes, partenariats avec l'AEFE et institutions locales

Langues & Ouverture internationale

- Section Internationale Britannique dynamique
- Résultats aux tests eva@lang : près de 78 % des élèves au-delà du niveau B1
- Participation à de nombreux projets culturels francophones **et** interlangues

Sport et rayonnement

- Organisation et participation active aux PROZAP de l'AEFE en Asie
- Succès en compétitions sportives locales et régionales (volley, rugby, natation...)

Résultats aux examens

Le Diplôme National du Brevet (DNB)

- **100 % de réussite en 2024**, avec 58 % de mentions Très Bien

Le Baccalauréat

- **100 % de réussite sur 4 années consécutives**
- Hausse continue des mentions valorisantes
- Faible part d'élèves admis sans mention

L'orientation

- Taux d'orientation vers la 2nde GT : **98,64 %** Une **communauté éducative engagée**, au service de **la réussite et de l'épanouissement des élèves**
- Maintien de l'orientation vers la voie générale en 1^{ère} : **100 %**

Pour conclure : Une communauté éducative engagée, au service de la réussite et de l'épanouissement des élèves. Madame la Proviseure remercie vivement les équipes pédagogiques et toutes les personnes impliquées dans le déroulement de l'ensemble des projets et activités qui ont eu lieu cette année.

Le conseil d'établissement est invité à émettre un avis sur le rapport d'activité de la cheffe d'établissement :

Contre	Abstention	Pour
0	0	16

8) Modification du Règlement intérieur du Secondaire : modification de la grille horaire (durée de la récréation des après midi)

À la demande des équipes enseignantes du secondaire, nous avons procédé à une modification de la grille horaire de l'après-midi, en allongeant la durée de la récréation de cinq minutes : 15h00 à 15h15 au lieu de 15h00 à 15h10. En conséquence, les cours se termineront désormais à 17h10 au lieu de 17h05.

En effet, la durée de la récréation de 10 minutes est trop courte et ne permet pas aux élèves une vraie pause. La demande d'ajouter 5 minutes à la pause de l'après-midi a été évoquée et renouvelée à plusieurs reprises dans les conseils de classe.

La modification du RI est soumise au vote.

Contre	Abstention	Pour
0	0	16

Les représentants des parents posent des questions relatives à la pause méridienne. Madame la Proviseure explique que le prestataire Epicure a transmis tardivement sa réponse concernant les aménagements du service de restauration scolaire. Ils factureront la durée prolongée du service. Le School Manager ajoute que le contrat avec Epicure s'achèvera à la fin de l'année scolaire 2025-2026. Au lieu de renégocier les tarifs pour seulement une année restante, il est préférable d'intégrer les nouvelles conditions de service au cahier des charges du prochain appel d'offres.

Une question sur le terme de laïcité est également évoquée par les représentants des parents. Madame la Proviseure confirme qu'il y a de nombreux points à revoir dans le Règlement Intérieur. Un groupe de travail sera mis en place à la rentrée prochaine.

9) Questions diverses

Questions diverses des représentants des personnels :

1. ***Où en sommes-nous concernant la prise en charge des frais lors d'un accident survenant sur le trajet pour l'école? L'ex proviseur avait dit que la direction prenait la chose en main... Sauf erreur de ma part nous ne sommes toujours pas couverts hormis par notre propre couverture personnelle. L'assurance accident AXA est bien pour les petits bobos mais ne suffit absolument pas en cas d'accident grave. Toujours aucune réponse, en chantier, Cela fait maintenant presque 4 ans que l'on pose la question.***

Réponse du School Manager :

C'est un sujet qui relève du dialogue social et non du Conseil d'établissement.

2. ***En cas d'accident très grave concernant un élève (voire même pire...) lors d'une sortie avec nuitée, la loi thai juge apparemment que le professeur est responsable et encourt des peines très graves, la direction doit vraiment communiquer et éclairer sur ce sujet. Il y a eu des incidents il y a longtemps au sein du lycée mais rien n'a été vraiment éclairci concernant la responsabilité et les risques encourus par les professeurs responsables de la sortie. Questions posées depuis 2017, sans aucune réponse depuis. Nous demandons la réponse officielle d'un avocat sur ce sujet, avec une distinction employé de droit local et employé de droit AEFÉ, s'il y a distinction.***

Réponse des membres de la Direction :

Ce sujet a déjà été discuté dans le cadre du dialogue social. Il faut admettre qu'un projet de voyage scolaire dénué de tout risque n'existe pas. La réglementation se base sur les principes de preuve de précaution. Il a été décidé que nous travaillerons sur une procédure de "Risk Assessment" comme c'est fait dans la plupart des écoles internationales : identifier les risques éventuels par anticipation et prévoir les mesures et précautions à prendre qui permettraient de les minimiser.

La loi thaïlandaise est applicable à tous les enseignants peu importe leur catégorie. Que ce soit un enseignant détaché ou en contrat local, tous ont un permis de travail et un permis d'enseigner émis par le gouvernement Thaïlandais.

En cas de problème, ce sont les signataires qui ont approuvé le projet de voyage qui sont responsables du voyage. Devant la loi thaïlandaise, Madame la Proviseure thaïlandaise, représentant la Fondation Française pour l'Éducation, sera responsable. Dans tous les cas, en cas d'accident très grave, les autorités mèneraient une enquête afin d'identifier les parties responsables, comme en France.

3. ***Demande d'installation d'un coin protégé par un filet dans la cour du secondaire pour que les élèves qui jouent au ballon ne dérangent pas ceux qui ne sont pas sur la pelouse. Sur le triangle que fait la feue-pelouse. Cela évitera les accidents de ballon.***

Réponse du School Manager :

C'est une demande qui semble pertinente. Cependant elle ne relève pas du Conseil d'Établissement. Ce genre de demandes peuvent être communiquées par simple envoi de mail au service de maintenance pour qu'elles puissent être étudiées.

4. Salaires sous format pdf? Toujours en attente.

Réponse du School Manager :

Cette question ne relève pas du Conseil d'Établissement.

5. Structure pédagogique 2025-2026 :

“Il n'existe aucune directive émanant ou de l'AEFE, imposant aux chefs d'établissement (en EGD ou, comme nous, homologués) une moyenne de X élèves par classe.

Cela n'aurait d'ailleurs aucun sens puisque les effectifs par classe doivent être définis en fonction de critères liés au contexte local de l'établissement.

La seule intervention possible de l'Agence peut être budgétaire si l'équilibre financier de l'établissement est mis en cause.

Or, la direction propose, tout comme l'an dernier, une structure qui, selon nous, met en péril le devenir proche de l'établissement, en arguant une intervention de l'Agence. La question est double :

- s'il y a eu intervention de l'AEFE, quelle est exactement cette requête ? Nous exigeons de la consulter.

- s'il y a eu intervention de l'AEFE l'an dernier (au moins ? peut-être plus ?) et cette année, cela signifie que l'équilibre financier est mis en cause depuis plusieurs années ? Si c'est le cas, pensez-vous réellement qu'offrir aux familles des classes surchargées et des doubles niveaux permettra une meilleure attractivité et donc une meilleure situation financière dans le futur ?

En complément, selon le retour de différentes cellules SNES de la zone (Vietnam, Chine, Singapour, Tokyo...), des effectifs à plus de 25 par classe ne sont pas la norme même si nous constatons une tendance à alourdir les effectifs des classes.

Questions sur la logique de faire une moyenne sur la totalité des classes.

La nouvelle logique implique que les classes soient chargées pour compenser les classes à faible effectif (Maternelle). Or, voici les frais de scolarité pour la maternelle l'an prochain : 286.300 THB

Pour une classe de terminales (27 élèves par classe) 418 000 THB

Soit une différence de plus de 100 000 bahts.

Les frais de scolarité augmentent tous les ans et les effectifs sur les classes à examen sont au maximum.

Réponse de la Direction :

La Direction veille à ce que le nombre d'élèves par classe ne dépasse pas un seuil raisonnable. Le nombre de divisions pourra être revu en cas de forte demande d'inscription cet été. Depuis la première proposition de la structure pédagogique au Conseil du Secondaire du 18 juin, les effectifs ont évolué. Une division supplémentaire a été ajoutée en 3ème et en Terminale. Pour le Primaire, nous nous efforçons de conserver les classes, mais nous sommes contraints de trouver des équilibres ailleurs.

Madame la COCAC confirme qu'il n'existe pas de texte directif de l'Agence. Il s'agit de dialogue et d'actions menées dans le bon sens.

Pour les représentants des parents, il existe des recommandations relatives au nombre d'élèves pour les classes de CP et CE1, et non pour les autres niveaux. Cependant, compte tenu de l'importance des frais de scolarité, il faut privilégier la qualité de l'enseignement, laquelle est évidemment liée au nombre d'élèves par classe.

Questions diverses des parents :

- 1. Pourrions-nous avoir un retour sur le projet LFIB 2032 : avons-nous des nouvelles des propriétaires concernant le renouvellement du contrat de location depuis le dernier CET? Est-ce que le groupe de travail publie un état des lieux trimestriel / régulier ?**

Réponse du School Manager :

Nous attendons toujours le retour des propriétaires sur l'offre financière qui leur a été déposée. Nous savons qu'ils souhaitent négocier, cependant il semblerait qu'ils n'aient pas encore réussi à se mettre d'accord sur une contre-offre. Il est rappelé que le lycée est situé sur cinq terrains distincts. Il y a donc cinq contrats, chacun étant signé avec plusieurs propriétaires. Une relance a été effectuée par notre avocat et nous attendons une réponse aux alentours du 8 ou 9 juillet.

- 2. Pourriez-vous confirmer la proposition des parents délégués de 6eme de créer une commission, peut-être appuyée par les représentants des parents au conseil d'établissement ? Nous recevons actuellement de nombreux messages de parents d'élèves signalant un nombre d'absence de professeurs en augmentation cette année. D'autres parents demandent à ce que, en fin d'année, le LFIB publie un récapitulatif par classe des heures de cours initialement budgétées vs réalisées (ou au moins en rende compte au travers d'une commission existante).**

	Cours prévus	Non assurés	Taux %	Remplacés	%empl.
24-25	36 054h00	1 774h30	4,92%	467h30	26,34%
23-24	34 489h00	2 099h30	6,08%	531h30	25,31%
22-23	31 544h00	2 214h30	7,02%	858h00	38,74%

Réponse de la Direction du Secondaire :

La gestion des absences relève de la responsabilité de la direction. Des mesures ont été prises pour réduire davantage la proportion de cours non remplacés. Lorsqu'il s'agit d'absences programmées, telles que les formations, les voyages scolaires, les jurys d'examens, etc., il est possible d'anticiper les remplacements. Nous avons identifié des personnes capables d'assurer le remplacement en Mathématiques et en Histoire-Géographie. Cependant, les exigences locales concernant le type de visa et le permis de travail sont très contraignantes.

Les représentants des enseignants informent que, par le passé, la Direction a pu embaucher une personne pour un remplacement en lettres et ne comprennent pas pourquoi il ne serait pas possible de proposer cette mission à une personne qui semble prête à l'assumer.

- 3. Comme cela se fait en maternelle, nous aurions souhaité voir la mise en place d'une visite médicale pour les enfants de Primaire.**

Réponse du School Manager :

il ne s'agit pas de visite médicale à proprement parler. C'est une campagne de santé obligatoire du ministère de l'éducation thaïlandais qui vise uniquement des données très basiques : mesure du poids et de la taille de l'élève, écoute des poumons, inspection des dents et ongles, etc. Il n'y a pas de dépistage médical effectué.

4. Il y aura-t-il une communication spécifique auprès des parents et des élèves relative au nouveau règlement intérieur et sa date d'application?

Réponse de la Proviseure :

Le RI est voté en CE et figure dans le PV. Il est ensuite mis à disposition sur les supports de communication de l'établissement. À la rentrée en septembre, une communication sera envoyée à tous les membres de la communauté scolaire.

5. Nous souhaiterions également une mise à jour sur les questions précédentes : aménagements de la salle de permanence, aménagements pour pallier au manque de sortie méridienne.

Réponse de la Direction du Secondaire :

Tout est enregistré dans les comptes-rendus des réunions du CVC et du CVL, auxquelles participent les représentants des parents.

Les représentants des parents proposent qu'en plus des modifications du Règlement Intérieur (RI), le lycée peut également informer également les parents des éléments positifs, tels que le réaménagement du foyer et de la salle de permanence. La majorité des parents n'ont jamais vu ces espaces où leurs enfants passent beaucoup de temps au lycée. La Direction prend note de cette proposition et prévoit des newsletters avant les vacances et avant la rentrée de septembre.

Les représentants des parents saisissent cette occasion pour informer les membres de la Direction des retours positifs des parents concernant la gestion de l'évacuation des élèves lors du séisme du 28 mars.

6. AVS (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap - AESH) : les parents demandent comment fonctionnent la recherche et le recrutement.

Réponse de la Direction :

Il n'existe pas de vivier structuré. Les informations circulent principalement par le bouche-à-oreille. Chaque élève nécessitant un AESH a des besoins différents et spécifiques. Le lycée fait le lien entre la famille et les personnes intéressées. Cependant, c'est la famille qui choisit, embauche et signe un contrat avec l'AESH. Le lycée n'est pas l'employeur et ne peut pas prendre en charge les démarches administratives. Une des contraintes pour le recrutement de personnes non-thai est la situation du visa, du permis de travail, etc.

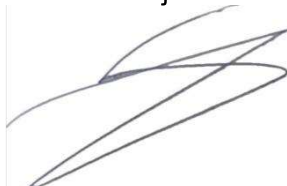
Le lycée pourrait également collaborer avec Bangkok Accueil pour identifier davantage de candidats pour les familles concernées comme cela a été suggéré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Mme Sasa CHAUVET
Secrétaire de séance



Mme Claire SALMON-BESNARD
Secrétaire adjointe de séance



Mme Dalila MESSEGHEM
Présidente du CE

